

taient, de multiplier les écoles et, sans grever le pays de charges excessives, d'encourager, à côté de l'enseignement public, le développement chaque jour plus considérable de l'enseignement libre.

Dans les discussions qui, de 1881 à 1886, passionnèrent, sur cette question vitale, la Chambre et l'opinion, nous n'avons cessé de répéter que, dans les questions d'ordre moral comme l'éducation, la contrainte légale est sans efficacité.

Mgr Freppel, avec une inlassable persévérance, le démontrait en des discours admirables de force, de raisonnement et d'expérience.

Hélas ! qui voulait l'entendre ? On lit dans l'*Officiel*, au milieu d'un de ces discours, ces mots accusateurs : « *Quelques membres au centre : Aux voix ! La clôture !* »

Le siège était fait. Il s'agissait bien moins d'une œuvre scolaire que d'une œuvre politique ; bien moins d'une réforme pédagogique que d'une révolution religieuse. Ce qu'on voulait, ce n'était pas l'école obligatoire, c'était l'obligation de l'école laïque.

* * *

Or, ceci devait tuer cela, et c'est M. Briand qui le dit sans le vouloir. Il marque lui-même la date où s'arrête en France le progrès normal de la fréquentation scolaire, d'abord ininterrompue, sans que la loi de 1882, il le reconnaît expressément, puisse en revendiquer l'honneur. L'éloignement de l'école, dont, par des chiffres écrasants, il constate les effets, s'accuse à partir de 1900.

Quelle est cette date ? C'est justement celle où la laïcisation des écoles est achevée, où celle des programmes a couronné celle du personnel, où le vague spiritualisme des premières années a disparu, où la négation de toute idée religieuse a définitivement pris possession de l'enseignement public. C'est celle aussi où la violente destruction des écoles libres est près de s'accomplir. Le temps de M. Combes est venu : les maîtres sont dispersés ; quinze mille maisons sont fermées ; seize cent mille enfants sont jetés sur le pavé, sans que rien, dans les écoles publiques, soit prêt pour les recevoir. Voilà l'explication.

L'école athée épouvante les familles. L'instituteur, membre de la Confédération générale du travail, achève de les mettre en fuite.